

FORMATION MAINTIEN DES CONNAISSANCES SUR LA NORME NF C 15-100

OBJECTIF

A l'issue de la formation les stagiaires connaîtront les dernières évolutions de la norme NF C 15-100 et leurs impacts sur la réalisation des installations électriques sur site.

PERSONNES CONCERNEES :

Installateurs électriciens et techniciens, intervenant sur les installations électriques des locaux d'habitation.

VALIDATION

Attestation de formation

COUT DE LA FORMATION (par personne)

272 € non assujetti à la TVA

DUREE

8 heures

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Rappel sur la norme NF C 15-100 de décembre 2002
- La mise à jour de 2005
- L'amendement A4 de mai 2013 (intégrant les parkings de stationnement)
- L'amendement A5 de 2015

Révision de la partie 7-701—Locaux contenant une baignoire ou une douche (Salles d'eau)

Titre 10—Installations électriques à basse tension dans les bâtiments d'habitation (Annule et remplace les parties 7-771 et 7-772 de la NF C 15-100 de décembre 2002 et de sa mise à jour de juin 2005)

10.1—Installations électriques à basse tension dans les parties intérieures des logements et parties privatives situées dans les PARTIES COMMUNES

Centre Technique et de Formation des Professionnels de l'Artisanat



10.2—Installations électriques à basse tension dans les PARTIES COMMUNES des immeubles collectifs d'habitation

Titre 11—Installations des réseaux de communication dans les bâtiments d'habitation

■ Interprétations techniques

■ Infrastructures de recharge des véhicules électriques : Guide UTE C 15-722

■ L'Attestation de Conformité

- Quand déposer une attestation de conformité
- Quelle attestation de conformité ? Pour quelle installation ?
- Comment la remplir ?